

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement. Route de Naassène

2013 Bir El Kassaa. Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 0026644 V

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

DECISIONS AYANT AUTORISE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société ELECTROSTAR, réunie le 31 août 2018, a décidé :

- A- De réduire le capital de la société de 12.862.668 de dinars et ce, par la réduction de la valeur nominale de l'action de 5 (cinq) à 2 (deux) dinars.

- B- D'augmenter le capital de la société de 12.000.000 de dinars et ce, par la création et l'émission de 6.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2 (deux) dinars chacune.
La souscription aux 6.000.000 actions nouvelles et, après la suppression du droit préférentiel de souscription, a été réservée à un seul actionnaire :

Désignation	Nombre d'actions	Montant
Société FH SERVICES	6 000 000	12 000 000

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2018 a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'opération de réduction et d'augmentation du capital, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

CARACTERISTIQUES DE LA REDUCTION DU CAPITAL

Caractéristiques de la réduction :

- Baisse de la valeur nominale : de 5 à 2 dinars
- Montant de la réduction : 12.862.668 dinars
- Capital social après réduction : 8.575.112 dinars divisé en 4.287.556 actions de valeur nominale 2 dinars chacune.

But de la réduction

La réduction du capital social servira à la résorption partielle des pertes cumulées au 31/12/2017.

CARACTERISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Caractéristiques de l'émission :

- Montant de l'augmentation : 12.000.000 dinars
- Nombre d'actions émises : 6.000.000 actions
- Valeur nominale des actions : 2 dinars
- Forme des actions émises : nominative
- Catégorie : ordinaire
- Capital social après augmentation : 20.575.112 dinars divisé en 10.287.556 actions de valeur nominale 2 dinars chacune.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles sont émises au pair, soit 2 dinars l'action.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2018 a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription relatifs à l'augmentation de capital de la société «ELECTROSTAR». En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans ladite augmentation de capital. Cette renonciation s'est traduite par la suppression des droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Jouissance des actions nouvelles :

Les 6.000.000 actions nouvelles portent jouissance à partir du 01/01/2018.

Etablissements domiciliaires :

Les fonds versés à l'appui des souscriptions sont déposés dans le compte indisponible n° 03 135 1200321046472 42 ouvert sur les registres de la BNA Succursale centrale de Tunis et réservé à l'augmentation du capital de la société « ELECTROSTAR ».

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 6.000.000 actions nouvelles souscrites seront négociables sur la cote du marché principal de la Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, à partir du 16/09/2019.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles seront prises en charge par Tunisie Clearing à compter du 16/09/2019.

But de l'opération :

La présente réduction et augmentation du capital s'inscrit dans le cadre du programme d'assainissement financier proposé par le Conseil d'Administration du 09 juillet 2018 et visant à rétablir l'équilibre entre le capital et l'actif social ayant subi une dépréciation à cause des pertes cumulées.

Structure du capital avant et après réduction et augmentation :

En Dinars

ACTIONNAIRES	FH SERVICES	WIDED SICAF	FATHI HACHICHA	PUBLIC	TOTAL
ANCIEN CAPITAL	6 876 145	4 724 405	3 512 475	6 324 755	21 437 780
%	32,07%	22,04%	16,38%	29,50%	100,00%
REDUCTION	4 125 687	2 834 643	2 107 485	3 794 853	12 862 668
AUGMENTATION EN NUMERAIRE	12 000 000				12 000 000
CAPITAL APRES REDUCTION & AUGMENTATION	14 750 458	1 889 762	1 404 990	2 529 902	20 575 112
% APRES REDUCTION & AUGMENTATION	71,69%	9,18%	6,83%	12,30%	100,00%

•NB : il est à préciser que l'exercice 2018, étant déficitaire, n'a pas fait l'objet de distribution de dividendes. L'AGO du 09/08/2019 statuant sur l'exercice 2018, a décidé d'affecter la perte de l'exercice 2018 en résultats reportés.